

Les parts de marché indiquées ci-dessus découlent d'évaluations fondées sur les entrevues réalisées auprès de personnes de ce secteur. Il ne s'agit pas de statistiques fiables révélant la taille du marché mexicain de la sécurité et de la protection ou le niveau de pénétration des produits importés. Les statistiques commerciales publiées ne font pas la distinction de façon satisfaisante entre les produits concernant la sécurité et les autres produits. C'est ainsi que même si le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (S.H.) prévoit une classification distincte pour les lunettes de sécurité destinées aux «travailleurs faisant des travaux dangereux», les statistiques du gouvernement mexicain sur les importations n'atteignent pas ce niveau de détail.

D'après les évaluations du United States Department of Commerce, la part américaine du marché de l'importation se situe autour des deux tiers pour les produits de sécurité personnelle et dépasse les trois quarts pour l'équipement de sécurité personnelle et de lutte contre l'incendie. D'après ces évaluations, la part du Canada est de 3 pour 100 sur les marchés de l'équipement de lutte contre l'incendie et de 1,4 pour 100 pour l'équipement de sécurité personnelle.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le taux d'accidents industriels au Mexique a diminué régulièrement au cours des dernières années, mais le fait de limiter les risques à la source plutôt qu'au moyen d'équipement de protection personnelle est un concept encore nouveau.

D'après les statistiques officielles du gouvernement, il y a eu plus de 437 000 accidents et maladies de nature professionnelle dans le secteur privé mexicain en 1995. Cela a causé des pertes totales de temps travaillé de onze millions de jours. Ces chiffres ne comprennent que les incidents relevant de l'*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*, Institut mexicain de la sécurité sociale, qui couvre les travailleurs du secteur privé. Les employeurs du secteur public sont régis par l'*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*, Institut de la sécurité et des services sociaux pour les employés du secteur public. Cet organisme n'a fait état que de 1 335 accidents au cours des huit premiers mois de 1995.

Des données publiées par l'*IMSS* révèlent que la sécurité du milieu de travail mexicain s'est améliorée progressivement. Entre 1986 et 1995, le nombre moyen d'accidents par 100 travailleurs a diminué de 9,1 à 5,0. Cette tendance s'explique en partie par les modifications apportées à la couverture industrielle au cours de cette période et nombre de secteurs ont des taux beaucoup plus élevés. Toutefois, au cours de la même période, le taux d'accidents entraînant une invalidité permanente est passé de 30,9 pour 1 000 travailleurs à 39,8. De nombreux observateurs estiment que ces statistiques ne sont pas fiables et que les taux réels sont en vérité beaucoup plus élevés.

Une partie importante des travailleurs mexicains sont employés dans l'économie «non structurée» et ne sont pas couverts par les systèmes de sécurité sociale. Ils travaillent pour leur propre compte ou pour de petites sociétés non enregistrées qui sont souvent des entreprises familiales. C'est ainsi qu'on a évalué que